



# VILLE DE LA GRAND'CROIX

2, rue Jean Jaurès - (42320)

## ARRÊTÉ N° 2023/118

portant délégation de signature

à Mme Michèle QUIBLIER, Directrice Générale des services,  
pour les bons de commande d'un montant  
maximum de 980 euros TTC

Publié sur le site internet de la  
commune le 29 novembre 2023  
NOM prénom et qualité de l'auteur  
de l'acte : Luc FRANCOIS, maire

Le Maire de LA GRAND'CROIX (42320)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-19, L 2122-30, R 2122-8 et R 2122-10

Vu l'arrêté n° 2020/62 en date du 28 mai 2020 portant délégation de signature à Mme Michèle QUIBLIER, Directrice Générale des Services, pour les bons de commande d'un montant maximum de 300 € HT

CONSIDERANT que pour le bon fonctionnement des services municipaux il convient de modifier la délégation consentie à Mme Michèle QUIBLIER

## ARRÊTE

**Article 1 :** l'arrêté n° 2020/62 en date du 28 mai 2020 est abrogé et remplacé par le présent acte.

**Article 2 :** à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023, Madame Michèle QUIBLIER, Directrice Générale des services, reçoit délégation de signature pour :

- ↳ les bons de commande hors marché, d'un montant maximum de 980 € TTC,
- ↳ les bons de commande effectués dans le cadre des marchés de fournitures, services, prestations intellectuelles et travaux, d'un montant maximum de 980 € TTC.

**Article 3 :** le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification. Cette requête peut être déposée par écrit ou au moyen de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Article 4 :** Monsieur le Maire et Madame la Directrice Générale des services de la Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée.  
Ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Loire et au Service de gestion comptable (SGC Loire Sud).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201030-20231026-2023-118-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/10/2023

Publication : 27/10/2023

le maire, Luc FRANCOIS

La Grand' Croix, le 26 octobre 2023  
le Maire,  
Luc FRANÇOIS

Reçu notification le .....  
Michèle QUIBLIER (D.G.S.)